

**Réunion internationale chargée d'examiner l'application du
Programme d'action pour le développement durable des
petits États insulaires en développement**

Maurice, 10-14 janvier 2005

Déclaration du Directeur général de la FAO

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et messieurs,**

Pourquoi les stratégies de développement durable des petits États insulaires en développement devraient-elles s'intéresser à la sécurité alimentaire?

L'importance du rôle du secteur agricole avec les forêts et les pêches dans le développement durable des petits États insulaires en développement devrait être mieux comprise et reconnue. A l'heure actuelle, ces pays tirent 15 pour cent de leur produit intérieur brut du secteur agricole, lequel emploie 31 pour cent de la population active. Par ailleurs, plus de la moitié des habitants des zones rurales des petits États insulaires en développement vivent de l'agriculture et les pêches représentent une source importante de devises.

Il y a une quinzaine d'années à peine, les petits États insulaires en développement étaient autonomes sur le plan alimentaire. Malheureusement l'insécurité alimentaire est aujourd'hui pour eux un problème grave. L'ensemble du système d'approvisionnement en vivres est devenu plus vulnérable à mesure qu'une agriculture axée sur l'exportation prenait le pas sur les systèmes alimentaires traditionnels à base de racines et de tubercules.

De nos jours, plus de la moitié des petits États insulaires en développement sont soit dans la catégorie des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires soit dans celle des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Nombre d'entre eux importent plus de 95 pour cent de leurs céréales, comme le blé, le riz et le maïs. Si l'on ajoute à cela les importations de produits laitiers, de viande, d'huile et d'autres aliments transformés, il apparaît que les calories consommées dans ces pays proviennent pour plus de la moitié des importations.

L'uniformisation des schémas de production et de consommation des denrées alimentaires, et la baisse des investissements destinés à l'agriculture et aux forêts, ont eu des répercussions négatives sur la santé des insulaires et entraîne, chaque jour davantage de destruction des ressources naturelles. La biodiversité est menacée; des espèces exotiques introduites par l'homme envahissent les terres agricoles et les habitats naturels et l'environnement est de plus en plus vulnérable aux catastrophes naturelles.

Il est essentiel d'investir dans les infrastructures, les technologies et les institutions pour accroître les disponibilités alimentaires dans les petits États insulaires en développement et améliorer l'accès aux aliments. En particulier, l'investissement dans les infrastructures rurales est primordial pour relancer la compétitivité du secteur agricole. En outre, les investissements permettent aussi de jeter des ponts entre agriculture et industrie, notamment pour accroître la valeur ajoutée des produits, tout en développant des filières

d'approvisionnement stables. Enfin, les agriculteurs accroîtraient leurs revenus en proposant au secteur du tourisme des produits locaux de qualité.

Choix de domaines d'action de la FAO à l'appui du développement durable des petits États insulaires en développement

Les petits États insulaires en développement: une catégorie particulière. La FAO a accru son assistance aux petits États insulaires en développement, dont la vulnérabilité ne cesse de croître. A cet effet, elle a organisé en mars 1999 une Conférence ministérielle spéciale sur l'agriculture dans les petits États insulaires en développement, à la suite de laquelle le Conseil de l'Organisation a adopté un Plan d'action sur l'agriculture durable dans les petits États insulaires en développement, qui sert désormais de base aux interventions de la FAO, de la communauté internationale et des petits États insulaires en développement eux-mêmes. Le Cadre stratégique de la FAO considère les petits États insulaires en développement comme une catégorie particulière à laquelle l'Organisation accorde la priorité, afin de les aider à atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Sécurité alimentaire. Le Fonds fiduciaire de la FAO pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, et notamment grâce à la contribution du Gouvernement italien, a financé deux projets de trois ans : "Appui au Programme régional pour la sécurité alimentaire dans les pays insulaires du Pacifique" et "Promotion de la sécurité alimentaire dans les pays de la CARICOM et du CARIFORUM". Ces projets doivent renforcer la capacité à surmonter les contraintes qui freinent l'amélioration de la nutrition et l'augmentation des revenus. Ils ont aussi pour objectif l'élargissement des perspectives commerciales et l'adoption d'une politique environnementale qui favorise une sécurité alimentaire durable. Le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes présentera le projet CARICOM/CARIFORUM dans le cadre de l'événement qu'il organise parallèlement à cette réunion.

Programme spécial pour la sécurité alimentaire et Coopération Sud-Sud dans les petits États insulaires en développement. En 1994, la FAO a lancé un Programme spécial afin de renforcer la sécurité alimentaire dans les pays à déficit vivrier les plus pauvres de la planète. Cette démarche a été entérinée en 1996 par le Sommet mondial de l'alimentation, puis réaffirmée par le Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après. Le Programme spécial est opérationnel aujourd'hui dans 102 pays, dont 36 petits États insulaires en développement. Il est appuyé par l'initiative de Coopération Sud-Sud de la FAO, qui permet, à moindre coût, d'utiliser des experts compétents et expérimentés de pays en développement pour travailler directement avec les agriculteurs à l'échelon des communautés rurales et des villages dans les pays bénéficiaires. Ainsi, dans le Pacifique, huit experts et 56 techniciens originaires de Chine et des Philippines fournissent **un assistance** aux 14 pays du Forum des Îles du Pacifique. Par ailleurs, huit experts et 60 techniciens cubains et chinois viennent en aide à 15 pays des Caraïbes, ainsi qu'au Cap-Vert et à la Guinée-Bissau.

Facilitation des échanges. La FAO fournit aussi une assistance technique pour encourager la mise en oeuvre efficace des directives et des recommandations concernant les normes sanitaires et phytosanitaires énoncées dans les accords pertinents du Cycle de l'Uruguay. D'une façon plus générale, les petits États insulaires en développement comptent parmi les bénéficiaires du programme de formation de l'Organisation relatif aux accords du Cycle de l'Uruguay ayant trait à l'agriculture, aux forêts et aux pêches, programme qui renforce la capacité des pays participants au Cycle de négociations commerciales de Doha lancé par l'OMC. L'Organisation a réalisé, pour cette réunion de Maurice, une étude intitulée

"Production agricole et commerce: préférences et politiques dans les petits États insulaires en développement". Elle y analyse l'expérience commerciale et évalue l'incidence et les implications d'une économie mondiale en pleine mutation pour l'agriculture et la sécurité alimentaire de ces États.

Pêches responsables. L'Organisation épaulé également les petits États insulaires en développement dans le secteur de la pêche, notamment par la création d'organisations régionales et de systèmes communautaires de gestion des pêches, ainsi que par la mise en oeuvre du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable.

Biodiversité agricole. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est entré en vigueur en juin 2004. Ce traité, juridiquement contraignant, garantira la conservation des ressources phytogénétiques et leur utilisation durable et fera en sorte que les avantages qui en découlent soient partagés de façon équitable, notamment au profit des petits États insulaires en développement.

Catastrophes et gestion des risques. La gestion des risques pourrait contribuer à mettre la production locale à l'abri des aléas liés aux cyclones tropicaux, aux ouragans ou aux sécheresses dans 52% des cas. Les services de prévision des récoltes, comme le Service mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO, aident à atténuer l'incidence des catastrophes en identifiant les besoins d'interventions d'urgence. La FAO vient de mettre au point une procédure simple et quantitative d'évaluation des effets des événements catastrophiques sur l'agriculture. Ce système associe des renseignements concernant les catastrophes passées et les données de télédétection actuelles. Il est ainsi possible d'évaluer les conséquences à court et à long termes des catastrophes sur l'agriculture tout en préparant les bases d'une contribution importante, à moyen ou long terme.

Conséquences du séisme dans l'océan Indien. Les ravages causés par le séisme et le raz-de-marée du 26 décembre 2004 ont entraîné un élan généreux de la communauté internationale en faveur des pays touchés. La FAO évalue en ce moment les besoins immédiats en matière de secours et de réhabilitation des secteurs de l'agriculture et des pêches, en étroite collaboration avec les gouvernements et les autres partenaires des Nations Unies. Les communautés touchées devront être aidés pour reprendre des activités productives dès que possible afin de subvenir à leurs besoins. Les communautés de pêcheurs ont subi la perte de leurs embarcations et engins de pêche avec les conséquences négatives pour leurs revenus et emploi. L'évaluation porte également sur les dégâts aux cultures et aux terres agricoles afin de fournir des semences, engrais et outils, mais aussi du petit bétail et leurs aliments et vaccins. La remise en état des réseaux d'irrigation, des abris pour animaux et des structures de commercialisation et d'entreposage. Selon les estimations, la FAO à elle seule aura besoin de plus de 26,5 millions de dollars EU pour le court terme, environ 100 pour le moyen terme et 500 pour le long terme pour aider les millions d'agriculteurs et de pêcheurs touchés.

Suite donnée par la FAO à la réunion internationale de Maurice

Dans la Déclaration adoptée à Maputo par le quatrième Sommet du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), les chefs d'État et de gouvernement sont convenus d'accroître l'investissement dans l'agriculture afin de favoriser la croissance et la sécurité alimentaire.

Pour assurer une suite rapide aux conclusions de cette réunion dans les domaines de compétence de la FAO, l'Organisation a pris des contacts avec les partenaires des pays ACP. En outre, elle convoquera à Rome, en novembre 2005, une Conférence spéciale des petits États insulaires en développement chargée d'examiner la stratégie d'application du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement au niveau de l'agriculture, des forêts et des pêches. Nous attendons avec intérêt la Déclaration et la Stratégie de Maurice afin d'assumer notre rôle dans la réalisation de ses objectifs.

Je vous remercie de votre attention.